



ANATOMIE D'UNE CRISE EN ÉLEVAGE CHAROLAIS

Jonathan Dubrulle

Préface de H. Cochet
Postface de D. Fayard

éditions
Quæ

Anatomie d'une crise en élevage charolais

Jonathan Dubrulle

Préface d'Hubert Cochet

Postface de Dominique Fayard

Éditions Quæ

Pour citer cet ouvrage :

Dubrulle J., 2026. *Anatomie d'une crise en élevage charolais*, Versailles, éditions Quæ, 196 p. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4141-5>

Photo de couverture :

Vaches et broutards de race charolaise de l'unité expérimentale du Pin, Normandie.
© INRAE / Éric Beaumont.

Les éditions Quæ réalisent une évaluation scientifique des manuscrits avant publication (<https://www.quae.com/store/page/199/processus-d-evaluation>).

La procédure d'évaluation est décrite dans Prism
(<https://directory.doabooks.org/handle/20.500.12854/25780>).

Le processus éditorial s'appuie également sur un logiciel de détection des similitudes et des textes potentiellement générés par IA.

Cet ouvrage a bénéficié d'un financement de la Fondation de France.

Éditions Quæ
RD 10, 78026 Versailles Cedex
www.quae.com – www.quae-open.com

© Éditions Quæ, 2026

ISBN (papier) : 978-2-7592-4140-8

ISBN (PDF) : 978-2-7592-4141-5

ISBN (ePub) : 978-2-7592-4142-2

Les versions numériques de cet ouvrage sont diffusées sous licence CC-by-NC-ND 4.0.

Sommaire

Préface	7
Introduction	11
Derrière une race et des paysages emblématiques, une production en crise	11
Faire de cette grave crise un objet d'étude : <i>modus operandi</i>	14
Lire la crise du système agraire charolais.....	20
PARTIE 1	
AUX ORIGINES DE LA CRISE, DES ANNÉES 1950 À NOS JOURS	
Chapitre 1. De la polyculture-polyélevage au « moule à veau »	26
Une révolution agricole en devenir, de la fin du XVIII ^e siècle au milieu du XIX ^e	26
Diminution de la part de la polyculture-élevage et spécialisation précoce vers l'élevage bovin allaitant entre les années 1850 et 1950	29
Des systèmes de production relativement diversifiés où la majorité des bovins part maigre (1950-1960)	32
Du châtron au broutard (1960-1980).....	35
Tout miser sur le broutard (1980-2000)	39
Des broutards préparés à l'italienne (de 2000 à nos jours)	42
Conclusion.....	44
Chapitre 2. Du piécé au mineraï, la filière viande bovine s'industrialise	46
Du piécé au steak haché : vers une consommation de masse	46
La viande devient un produit « fordiste »	50
Des intermédiaires sommés de se regrouper.....	53
Conclusion.....	58
Chapitre 3. Soixante-dix ans de course aux vêlages.....	60
Une première croissance du nombre de vaches par travailleur (1950-1960).....	61
Un important raccourcissement du processus de production (1960-1980)	63
Poursuite de l'accroissement du nombre de vaches à la reproduction et alourdissement d'une partie des produits (1980-2000)	65
Dépasser la pointe de travail limitante des vêlages (de 2000 à nos jours)	68

Soixante-dix ans d'accroissement du nombre de vaches par travailleur : une illustration à partir du cas de l'Autunois et du Bazois	70
Conclusion.....	71
Chapitre 4. Une hausse des volumes qui s'est faite au détriment de la valeur ajoutée.....	75
Un rapport de prix très favorable qui incite à accroître la production (1950-1972)	76
Les débuts d'une crise marquée par l'érosion de la valeur ajoutée (1972-1992).....	78
La valeur ajoutée nette par travailleur devient négative (1992 à nos jours).....	81
Conclusion.....	83
Conclusion de la première partie.....	85
PARTIE 2	
UNE CRISE PROFONDE	
Chapitre 5. Quand le travail ne paye plus.....	88
Quatre types d'exploitations ayant maximisé le nombre de vêlages par unité de travail.....	90
D'importantes difficultés économiques.....	92
Conclusion.....	98
Chapitre 6. L'humain et la nature, victimes de la course aux vêlages.....	99
L'élevage bovin allaitant à la fois responsable et victime de préjudices environnementaux.....	99
Une crise sociale silencieuse, mais bien réelle.....	103
Conclusion.....	107
Chapitre 7. Le crépuscule ?.....	109
Des politiques agricoles et de marché qui s'écartent progressivement du soutien à la course aux vêlages.....	109
Une décapitalisation récente et conséquente	116
Une course aux vêlages qui se heurte à des limites techniques, organisationnelles et économiques	117
Conclusion.....	119
Conclusion de la deuxième partie.....	120

PARTIE 3
QUELLES VOIES – OU VOIX – POUR SORTIR DE LA CRISE ?

Chapitre 8. S'extraire du « moule à veau »	122
Engraisser tout ou partie des bovins nés sur l'exploitation	122
Démarrer une seconde production animale ou végétale	125

Tirer une meilleure valorisation de bovins vendus maigres.....	133
Des résultats en demi-teinte	136
Conclusion.....	142
Chapitre 9. S'unir pour agir	143
Répondre à la demande locale	143
S'orienter vers un marché de niche	149
Patrimonialiser l'élevage bovin allaitant	153
Conclusion.....	157
Chapitre 10. Ouvrir le champ des possibles	158
Renouer avec les grands principes de l'agroécologie.....	158
Réaffirmer la place du collectif au sein de filières et de réseaux à taille humaine.....	164
Créer les conditions politiques d'un changement de paradigme.....	167
Conclusion.....	172
Conclusion générale.....	173
Malgré la hausse du prix des bovins, l'élevage charolais traverse une crise économique structurelle.....	173
La crise de l'élevage charolais n'est pas qu'économique, elle est plurifactorielle.....	174
Des issues à la crise qui se heurtent à de nombreux verrouillages sociotechniques ..	175
Quel avenir pour l'élevage charolais?	176
Postface	180
Bibliographie	184
Liste des abréviations.....	193
Remerciements	195

On arrive à compliquer à souhait les images qu'on se donne du monde des nombres et des figures. C'est d'abord un monde fixe. Puis avec les inconnues, un monde à problèmes. On y introduit les mobiles, un, plusieurs, des valeurs variables, des paramètres... Alors, peu à peu, tout commence à glisser, à bouger, à fuir dans tous les sens... On s'y ferait. Mais avec les êtres humains, il y a trop de facteurs obéissant à des lois fantasques, suivant des courbes folles...

Louis Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale* (1942), éditions Gallimard, p. 114.

Préface

Qui n'a pas été séduit en traversant les vertes collines du Bassin charolais par ce paysage de prairies bordées de haies, qui s'étend à perte de vue, notamment dans le Brionnais, par la tranquillité apparente des troupeaux qui y pâturent ou chôment, du moins à la belle saison, à l'ombre des chênes qui ponctuent ces paysages ? Et à y regarder de plus près, comment ne pas trouver exemplaire cet élevage allaitant à l'herbe – les bêtes sont à l'herbe huit mois sur douze, si pas davantage – peu consommateur, en apparence au moins, de tourteau de soja importé du Brésil, de maïs irrigué, d'énergie fossile, de pesticides de synthèse et d'engrais azoté ; un élevage certes émetteur de gaz à effet de serre, mais constituant aussi un important capteur de carbone grâce aux prairies sur lesquelles il repose et garantissant une biodiversité en partie préservée grâce à la place des prairies permanentes et des haies maintenues ; un mode d'élevage finalement assez proche de ce qu'un consommateur citoyen, désireux de choisir ce qu'il mange, trouverait conforme à un modèle agricole désirable, proche de l'agroécologie ?

Une noria saisonnière de camions approvisionne pourtant ces élevages en granulés riches de protéines en provenance d'autres régions, en paille de moins en moins produite sur place, mais dont les besoins ont considérablement augmenté avec la généralisation des stabulations paillées, tandis qu'une autre noria de véhicules traverse les Alpes, chargée de broutards destinés à l'engraissement à l'auge dans la plaine du Pô, loin des vertes prairies du Bassin charolais. Quant aux animaux « finis » sur place, surtout des vaches de réforme et une partie des génisses, ils constituent le « gisement » d'une industrie de plus en plus concentrée, matière première pourtant techniquement traçable, mais en grande partie, et de plus en plus, noyée dans du « haché » indifférencié. Le paysage herbagé du Bassin charolais ne serait-il pas en dernière analyse que le simple maillon d'un système agroalimentaire mondialisé beaucoup moins vertueux qu'il n'y paraît ? Et n'est-il pas lui aussi très fragile au regard du changement climatique, qui, lorsque les prairies sont grillées par les sécheresses estivales, impose de plus en plus fréquemment d'affourager les animaux à la pâture, en plein été ?

En matière économique et sociale, le « système charolais » est aussi bien fragile : de moins en moins d'éleveurs à la tête d'exploitations de plus en plus grandes dans des campagnes dépeuplées, une moyenne d'âge des éleveuses et des éleveurs qui ne cesse de croître alors même que la relève n'est pas toujours assurée, un isolement croissant souvent mal vécu, et le sentiment si fréquent, surtout devant le petit écran, d'être montré du doigt par celles et ceux qui vivent en ville ou dans leur résidence secondaire, mais qui s'érigent parfois en donneurs de leçons, si éloignés qu'ils sont pourtant des réalités du terrain... Et bien que les revenus dégagés par l'élevage ne soient pas aussi dérisoires que certains responsables professionnels voudraient le faire croire, ils restent largement inférieurs à ceux obtenus dans d'autres productions et surtout bien modestes au regard du temps passé aux soins des bêtes, à la constitution des stocks fourragers pour l'hiver, à la surveillance des vélages en hiver. Pis, ce n'est plus

la production elle-même qui permet de vivre de l'élevage, mais bien uniquement les subventions publiques, par le truchement complexe des différentes aides nationales et européennes auxquelles les éleveurs et éleveuses ont droit. Depuis quelques années, c'est même le nombre de vaches allaitantes qui diminue, révélant une dynamique affirmée de décapitalisation.

Mais de tout cela, on ne parle guère, ou alors à voix basse, dans l'entre-soi des réunions professionnelles, rarement en dehors de ces cercles étroits. Une souffrance qui ne dit pas son nom... une souffrance silencieuse ? Ou une quasi-omerta plutôt, car en parler au-delà de ce premier cercle ne risquerait-il pas d'apporter de l'eau au moulin des détracteurs de l'élevage, de fragiliser le discours syndical dominant ?

Ce monde silencieux de l'élevage allaitant, Jonathan Dubrulle a su le faire sien. Par sa maîtrise technique d'une production complexe où tout se joue parfois dans les détails, par son empathie et sa capacité à établir un dialogue tout à la fois sincère et sans complaisance, J. Dubrulle s'est attiré la confiance et l'estime des très nombreux éleveurs et éleveuses qu'il a rencontrés, côtoyés, accompagnés. C'est au cours de ces entretiens approfondis, au pré, au coin de la « stabu », à la cuisine ou au salon, que J. Dubrulle a peu à peu réussi à dénouer l'écheveau entremêlé de la crise du système charolais. Interroger, écouter, relancer, laisser les silences parler à leur tour, ouvrir, dénouer, tenter de comprendre, dire les choses sans complaisance ni jugement de valeur.

J. Dubrulle retrace dans ce livre la trajectoire historique du système agraire charolais. La vocation herbagère et l'orientation vers l'élevage bovin allaitant sont ici précoces. Mais cette spécialisation précoce est encore bien incomplète au milieu du siècle dernier. Bien qu'orientée vers la production d'animaux à viande, la polyculture-élevage domine encore très largement, entre la multiplicité des élevages (il n'y a pas que des vaches à l'écurie !) et le maintien d'importantes surfaces en culture. Par ailleurs, en dehors des plus grands domaines et des exploitations aux mains des engrangeurs du noyau brionnais bien connu pour ses prairies d'embouche, la plupart des animaux produits quittent l'exploitation maigres, quoique plus âgés qu'aujourd'hui (châtrons, génisses), et sont engrangés dans d'autres régions françaises plus propices à l'engraissement à l'auge, le Bassin parisien, ou le nord de la France, par exemple. Puis, alors que s'affirme, dès les années 1970, la demande italienne en broutards dans un contexte d'infléchissement du prix du « gras », les éleveurs du Bassin charolais renoncent peu à peu aux châtrons pour vendre les animaux de plus en plus jeunes, caser davantage de mères dans les bâtiments et produire de plus en plus de veaux. Et il faudra très vite produire des broutards « alourdis », pesant vif 400 kg, conformes aux exigences des engrangeurs italiens ; et, pour cela, réaliser de lourds investissements pour être en mesure d'avancer les vêlages (stabulation libre) et pouvoir ainsi mettre sur le marché dès l'automne les animaux demandés, non sans les avoir alourdis au pâturage en augmentant les rations de granulés distribués, parfois à volonté, accroissant ainsi considérablement les coûts...

J. Dubrulle nous explique ainsi comment, dans un mouvement sans fin apparente d'accroissement de la taille du troupeau, mais surtout du nombre de vaches reproductrices et donc du nombre de vêlages par travailleur – mouvement encouragé par les choix faits en matière de politique agricole –, les éleveurs et éleveuses du Bassin charolais ont cru, ou fait semblant de croire, pouvoir transformer leurs vaches en « moules à veau » : produire le plus possible de broutards, une course aux vêlages, dans une sorte

de fuite en avant sans fin. Il démontre comment malgré l'augmentation continue de la superficie/actif et l'accroissement régulier du nombre d'animaux produits par travailleur, la valeur ajoutée de ces exploitations n'a cessé de diminuer depuis le milieu des années soixante-dix, au rythme de la dégradation du rapport de prix entre celui de la viande bovine et celui des coûts (intrants, équipements), au point d'être aujourd'hui très souvent négative. Il met en évidence enfin le fait que, par-delà les progrès techniques réalisés, un plafond de verre semble bien se dessiner à l'accroissement du nombre de vêlages par travailleur, de sorte que se dessine à l'horizon le crépuscule d'une trajectoire plurigénérationnelle.

Alliant finesse d'analyse et capacité de synthèse, J. Dubrulle met en lumière les différentes facettes de cette crise systémique et l'enfermement sans issue apparente dont sont ici acteurs et victimes les gens de l'élevage. Mais il nous montre aussi les voies explorées ici ou là pour tenter de « s'extraire du moule à veau ». La « profession agricole » a souvent prôné l'engraissement (ne fallait-il pas créer davantage de valeur ajoutée et ainsi inverser la tendance ?), encouragé la « diversification » par l'ajout d'un atelier supplémentaire ou, plus récemment, d'un parc de panneaux photovoltaïques, encouragé encore et toujours l'agrandissement pour diminuer le chargement et « s'adapter » au changement climatique, autant de propositions qui, pour intéressantes qu'elles puissent être, ne modifient en rien la trajectoire de l'élevage naisseur. J. Dubrulle s'intéresse plutôt aux tentatives individuelles de modification des systèmes d'élevage nasseurs, tentatives parfois couronnées de succès, et aux initiatives collectives qui redonneraient espoir si les conditions nécessaires à leur élargissement se trouvaient un jour réunies.

Car l'élevage allaitant à l'herbe du Bassin charolais, et avec lui les élevages dont l'alimentation repose très largement sur l'herbe, n'est-il pas l'élevage « à viande » à sauvegarder en priorité ? N'est-ce pas celui qui, malgré tout, est capable de fixer du carbone dans les sols des prairies, garant du maintien d'une relative biodiversité et susceptible de produire une viande de qualité ? Mais comment réduire sa dépendance encore trop grande aux protéines achetées malgré la présence de légumineuses dans les prairies permanentes et temporaires ? Comment réduire les achats de paille à l'extérieur, comment accroître la production de valeur ajoutée sans pour autant tomber dans le piège de l'engraissement à l'auge ? Comment différencier de nouveau les bêtes produites et les piécés¹ de la découpe pour échapper à l'uniformisation par le bas du haché, tout en offrant une viande de qualité abordable au consommateur ? Et comment redonner un sens au métier de naisseur, alors que ces derniers sont si peu entendus ou même reconnus par leur savoir-faire, au-delà de leur capacité à fournir en temps et en heure des lots aussi homogènes que possible de broutards ? Telles sont en quelques mots les questions redoutables auxquelles J. Dubrulle tente de répondre dans cet ouvrage, avec mesure et rigueur, et avec la modestie du chercheur qui cherche à comprendre ce que les gens font, en leur redonnant d'abord la parole.

Hubert Cochet
Professeur d'agriculture comparée
AgroParisTech

1. Morceaux de viande vendus à la découpe.

Introduction

► Derrière une race et des paysages emblématiques, une production en crise

Contrée herbagère du nord du Massif central, le Bassin charolais² fait partie des principales régions d'élevage bovin allaitant françaises et européennes. Berceau de la race charolaise, il forme, avec le Bassin limousin, une vaste aire allaitante tournée vers la production de bovins maigres (figure 0.1). Ces paysages prairiaux apparaissent à bien des égards comme particulièrement vertueux sur le plan environnemental. En effet, la persistance d'un maillage bocager dense offre un habitat de préférence pour les animaux sauvages, notamment l'avifaune (Notteghem, 1987). La prédominance de prairies permanentes contribue quant à elle au stockage d'importantes quantités de carbone (Van der Ploeg *et al.*, 2019) et abrite une riche biodiversité (Granval *et al.*, 2000). Reposant sur l'herbe pâturee et récoltée, les pratiques d'élevage rencontrées

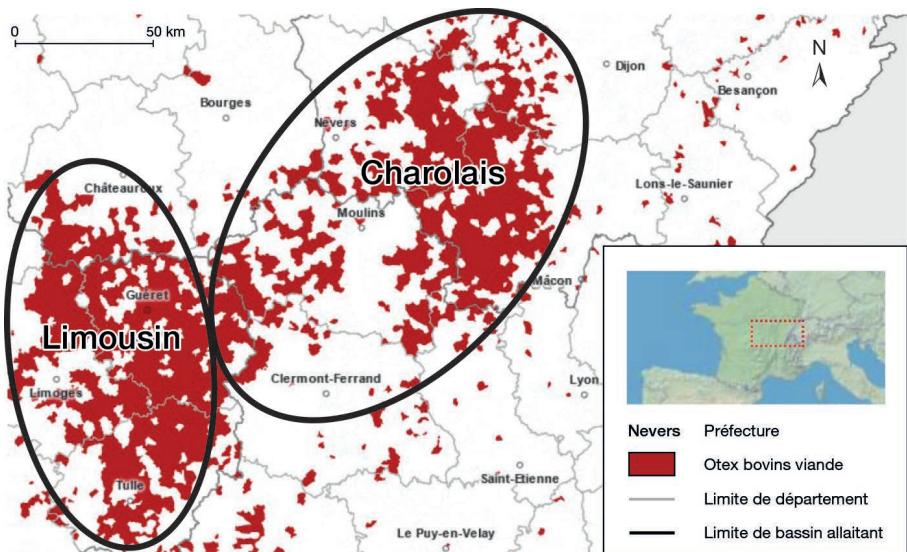


Figure 0.1. Localisation du Charolais au sein de l'aire allaitante du nord du Massif central.
Fond de carte : Agreste, recensement agricole 2020.

Otex : orientation technico-économique des exploitations.

2. On parlera de Bassin charolais ou de Charolais pour désigner le même ensemble géographique, à savoir le bassin allaitant. Cette orthographe diffère du Charollais, qui désigne la petite région agricole située au sud-ouest de la Saône-et-Loire autour de la ville de Charolles. À noter que la race charolaise désigne les bovins, et la charollaise, les ovins.

dans le Charolais se caractérisent par de faibles apports d'engrais minéraux et de produits phytosanitaires (Solagro, 2023). Cette place centrale du pâturage contribue au maintien de paysages ouverts, offrant une diversité de milieux et d'habitats. Herbivore valorisant particulièrement bien les fourrages grossiers, la vache allaitante demande généralement de moindres besoins alimentaires qu'une vache laitière, d'où une plus faible place des fourrages fermentés et des achats d'aliments dans la ration.

À première vue, ce tableau pourrait être qualifié «d'agroécologique», au sens où l'entend par exemple Olivier de Schutter, ancien rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation à l'Organisation des Nations unies, qui voit l'agroécologie comme un moyen «d'améliorer les systèmes agricoles en imitant les processus naturels, créant ainsi des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agroécosystème» (de Schutter, 2010). Ces paysages herbagers et bocagers respirent en effet une certaine «harmonie» entre élevage et environnement, en témoigne la volonté d'inscrire le paysage culturel évolutif vivant de l'élevage charolais au patrimoine mondial de l'humanité ou la présence d'une appellation d'origine protégée (AOP) reconnaissant l'engraissement de bovins à base d'herbe pâturee. De nombreux auteurs ont d'ailleurs reconnu les vertus environnementales de l'élevage herbager (voir par exemple Lherm, 2008; Pfimlin *et al.*, 2009; Garambois, 2011).

Et pourtant, la situation n'est pas aussi idyllique qu'elle en a l'air. L'impact environnemental globalement positif de l'élevage charolais mérite en effet d'être nuancé. En effet, le cycle de vie d'un bovin né dans le Bassin charolais, à l'image d'un brouillard³ vendu entre 6 et 14 mois, se termine souvent dans une région d'engraissement, notamment dans le nord de l'Italie, où il sera fini à l'auge à base d'ensilage de maïs et de tourteau. Avec près de 3,5 millions de vaches allaitantes en 2023, la France détient le premier cheptel européen devant l'Espagne (2,1 millions de têtes) et l'Irlande (0,9 million d'individus). Ces effectifs importants permettent aux éleveurs français d'exporter plus d'un million de brouillards par an, dont 80% en direction de l'Italie (Institut de l'élevage, 2023a). Ainsi, cette division du travail entre régions de naissance et d'engraissement contribue à l'exportation d'émissions de gaz à effet de serre et d'effluents d'élevage en dehors du Bassin charolais, par exemple dans la plaine du Pô (Institut de l'élevage, 2020). Outre l'impact de l'élevage charolais sur le dérèglement climatique se pose aussi la nécessaire question de l'adaptation des pratiques d'élevage, notamment pour faire face à des sécheresses de plus en plus fréquentes.

Toutefois, à l'instar d'auteurs tels que Miguel Altieri (1989) ou Stephen Gliessman (2018), l'agroécologie ne se limite pas aux seuls impacts environnementaux des activités agricoles. Elle intègre aussi des éléments relatifs à leur durabilité socio-économique, en portant une attention particulière aux rapports sociaux de production et d'échange à l'œuvre. Complétons donc ces limites environnementales par une lecture socio-économique. Si l'on tente de s'extirper quelques instants d'une conjoncture *a priori* très favorable, avec un quasi-doublement du prix du brouillard entre 2022 et le premier semestre 2025, l'élevage bovin allaitant charolais se caractérise néanmoins par de maigres performances économiques. Il ne dégage en effet que de faibles montants de valeur ajoutée (Veyset *et al.*, 2015), rendant le revenu des éleveurs totalement dépendant des soutiens publics (Chatellier *et al.*, 2021). Du fait d'une faible création de richesse et de cycles longs de rotation du capital, l'efficacité de ce dernier

3. Voir l'encadré 0.1 et la figure 0.5 pour une définition des différents types de bovins.

est relativement faible, d'autant plus que, comparativement à d'autres productions, le stock de capital immobilisé est important (Piet, 2019). À cela s'ajoutent de vrais enjeux sociaux, notamment le défi du renouvellement des générations d'éleveurs, quand plus de la moitié des producteurs de bovins allaitants français sont âgés de 50 ans et plus (Depeyrot *et al.*, 2023). La diminution de l'emploi agricole et la concentration des unités de production renforcent l'isolement professionnel et social. Par ailleurs, les discours critiques sur la consommation de viande, pour des raisons sanitaires, environnementales ou éthiques, remettent en cause le sens que les éleveurs donnent à leur travail (Fostier, 2019).

Ces grandes difficultés ne sont pas l'apanage du seul Bassin charolais. Nombre d'entre elles concernent de nombreux producteurs de bovins viande français, mais aussi européens. Ainsi, le vieillissement des éleveurs de bovins allaitants irlandais et leurs difficultés à transmettre les outils de production ont été mis en évidence par Brock *et al.* (2022). Dans les Pyrénées espagnoles, Muñoz-Ulecia *et al.* (2021) insistent sur la très forte dépendance de l'élevage bovin allaitant vis-à-vis des soutiens publics. À travers le cas de cette région herbagère ont également été montrés l'impact du changement climatique sur l'autonomie alimentaire des cheptels bovins et les conséquences économiques qui en découlent (Muñoz-Ulecia *et al.*, 2023). À une échelle plus globale, Vincent Chatellier et Pierre Dupraz (2019) font état du poids des consommations intermédiaires⁴ de la filière viande bovine européenne, dont le montant dépasse celui des exploitations d'élevage bovin laitier.

Toutefois, il serait hasardeux et peu précis de généraliser ces résultats à toutes les régions d'élevage bovin allaitant. Celles-ci possèdent leur lot de spécificités. D'abord, la mise en œuvre de plans stratégiques nationaux (PSN) acte une renationalisation partielle de la politique agricole commune (PAC), avec d'importantes différences dans le type de soutien public et dans leurs modalités d'attribution entre États membres. La France a par exemple fait le choix de maintenir un taux de couplage élevé dans la programmation 2023-2027, avec des montants importants alloués à l'élevage bovin. *A contrario*, l'Allemagne, les Pays-Bas ou l'Irlande privilégient au maximum le découplage (Institut de l'élevage, 2022). Le type de produit bovin peut également fortement varier d'un pays à un autre. À titre d'illustration, les éleveurs irlandais produisent encore beaucoup de bœufs et pratiquent fréquemment le croisement (Institut de l'élevage, 2021a), alors que cette production a été peu à peu abandonnée en France où la conduite en race pure reste majoritaire. De même, les dynamiques commerciales propres à chaque pays producteur comportent des caractéristiques bien différentes. Comme nous l'avons écrit, l'Italie constitue un débouché de prédilection pour les broutards français et représente la majorité des exportations nationales. Ce n'est pas le cas de l'Espagne, qui a relativement diversifié ses destinations à l'export (en volume), avec un relatif équilibre entre pays importateurs de bovins espagnols (Institut de l'élevage, 2023a).

À l'échelle nationale, les différences entre bassins allaitants sont également notables. Elles relèvent notamment des caractéristiques des produits finis, qu'il s'agisse de la race, de l'âge et du poids de vente, de la proportion d'animaux finis ou encore des démarches de reconnaissance de la qualité et de l'origine. De même, d'une région allaitante à une autre, les modalités sociales d'accès aux ressources varient, déterminées à

4. Ensemble des moyens de production totalement consommés à l'issue du processus de production.

la fois par les conditions de milieu (type de substrat, organisation du relief et du réseau hydrographique, etc.) et par la différenciation économique et sociale locale entre les unités de production agricoles. Ajoutons à cela qu'en France les modalités de structuration de ce que l'économiste Gilles Allaire nomme « l'appareil professionnel » (agences publiques et professionnelles, coopératives, etc.) se sont principalement effectuées à l'échelle départementale (Allaire, 1996). Ces spécificités locales incitent à raisonner à l'échelle mésorégionale, espace fonctionnel situé entre la localité et l'État (Cole, 2011) pour appréhender les dynamiques agraires d'une production donnée.

► Faire de cette grave crise un objet d'étude : *modus operandi*

Ces raisons ont donc motivé le choix du Bassin charolais, tout en ayant conscience que cet ensemble ne fonctionne pas en vase clos et se situe au carrefour de nombreuses interactions, que celles-ci soient micro ou suprarégionales. Afin de comprendre et d'expliquer ces relations complexes, relevant de diverses échelles d'analyse, le concept de système agraire revêt un certain intérêt. Cet outil intellectuel permet notamment de faire le lien entre les processus de production agricole et les rapports sociaux de production et d'échange dans lesquels ces derniers sont enchaînés, cela de la parcelle ou de l'animal à l'échelle suprarégionale, voire supranationale (Mazoyer, 1987; Cochet, 2011). Ainsi, raisonner le Bassin charolais en tant que système agraire est un moyen d'opérer une analyse multiscalaire pour identifier et comprendre les principales évolutions de l'élevage bovin allaitant de cette mésorégion.

Ces dernières décennies, les dynamiques agraires contemporaines du Charolais ont fait l'objet de nombreux travaux. Dans les années 1960, dans sa thèse de doctorat en géographie, Jacqueline Bonnamour (1966) fait déjà état des difficultés économiques des éleveurs morvandiaux, avec un recours à la pluriactivité souvent nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille. Ce fut ensuite au tour d'agronomes et d'agro-économistes de s'emparer de la question. Quelques années plus tard, en 1972, Henri Le Stum consacre sa thèse de doctorat en agriculture comparée au Charollais, s'intéressant notamment aux conditions de développement du maïs fourrage dans une région où prédomine la prairie permanente. Dans les années 1970, plusieurs rapports dirigés par Marcel Mazoyer étudient l'élevage bovin allaitant nivernais, dans un contexte où la Communauté économique européenne (CEE) se préoccupe du devenir de l'élevage dans les zones « intermédiaires » (par exemple Richmann *et al.*, n.d.). Dans le même temps, l'Omnium, groupe de recherches en économie de l'École nationale supérieure des industries agroalimentaires (Ensia) de Massy, produisait divers rapports sur les conditions de réalisation d'une industrialisation de l'élevage charolais (Omnium, 1972). La décennie suivante fut marquée par les travaux de l'économiste dijonnais Jean Cavailhès, qui mit en évidence les multiples verrouillages auxquels se heurte l'élevage bovin allaitant dans l'Auxois, petite région du sud de la Côte-d'Or (Cavailhès, 1986), mais aussi à l'échelle du Bassin charolais (Cavailhès, 1989) en s'appuyant sur des statistiques agricoles. L'économiste Michel Blanc fit de même en s'intéressant au Nivernais (Blanc, 1977). Le flambeau a ensuite été repris par les zootechniciens et économistes de l'Inra de Theix (Puy-de-Dôme), grâce au suivi plurianuel de résultats comptables d'éleveurs charolais de la Saône-et-Loire, de la Nièvre, de l'Allier, du Puy-de-Dôme et du Cher. Ces travaux, menés par quelques figures tutélaires comme Gilbert Liénard ou Michel Lherm, ont été poursuivis jusqu'au milieu des années 2010

par des continuateurs tels que Patrick Veysset, aujourd’hui animateur de l’équipe Comète à l’UMR Herbivores. Entre-temps, en 2001, Béatrice Degrange soutenait sa thèse de doctorat de sociologie à l’université Lyon-II, portant sur la redéfinition des identités professionnelles des éleveurs charolais à partir d’entretiens menés avec des producteurs (Degrange, 2001). Soulignons également les travaux menés auprès d’éleveurs de bovins allaitants saône-et-loiriens par Sandrine Petit, géographe au Cesaer (INRAE), qui s’est notamment intéressée à la manipulation des bovins (Petit, 2018) ou à la précarisation des éleveurs face aux effets du changement climatique (Petit *et al.*, 2023). À cela s’ajoutent les travaux de l’historienne Dominique Fayard sur l’histoire du commerce de bovins dans le Brionnais et le Charollais (Fayard, 2011, 2013a, 2013b et 2014), sur la finition de bovins à l’herbe dans ces mêmes régions (Fayard, 2013a et 2013b) ou sur la patrimonialisation de l’élevage bovin allaitant dans le Brionnais (Fayard, 2016 et 2023). Enfin, depuis 2010, le Bassin charolais a fait l’objet d’exercices pédagogiques encadrés par l’équipe de l’UFR Agriculture Comparée d’AgroParisTech, avec quatre diagnostics agroéconomiques menés par des groupes d’étudiants (AgroParisTech, 2010, 2015, 2018 et 2024) et deux mémoires de fin d’études de master 2 (Charlot et Virely, 2019 ; De Clercq et Adhémar, 2020).

Toutefois, ces nombreux travaux ne permettent pas forcément d’expliquer l’origine des difficultés économiques, sociales et environnementales vécues par les éleveurs charolais. Les travaux de Jean Cavaillès et ceux menés par les chercheurs de l’Inra de Theix, qui couvrent l’ensemble du Bassin charolais, sont certainement ceux qui se rapprochent le plus de cet objectif. Néanmoins, les premiers, publiés dans les années 1980, ne couvrent pas la période actuelle et abordent d’abord les aspects économiques, mais assez peu les éléments socio-environnementaux. De plus, ces résultats économiques se basent sur l’étude de données statistiques ou de documents comptables, où les aspects quantitatifs occupent une place plus importante que des éléments qualitatifs pouvant par exemple être recueillis auprès des témoins des évolutions contemporaines de l’élevage charolais. Quant aux travaux menés par les étudiants encadrés par les enseignants-chercheurs de l’UFR Agriculture Comparée, ces études, menées à une échelle micro et non mésorégionale, l’ont été dans un but plus pédagogique que scientifique.

Au regard des limites des travaux existants, l’analyse des dynamiques agraires du Charolais ne semble donc pas dénuée d’intérêt. Celles-ci ont donné lieu à la réalisation d’une thèse de doctorat d’agriculture comparée soutenue en octobre 2024 (Dubrulle, 2024a). Ces travaux, effectués sous la direction d’Hubert Cochet, professeur d’agriculture comparée à AgroParisTech, ont été réalisés au sein de l’UFR Agriculture Comparée, rattachée à l’UMR Prodig (AgroParisTech, CNRS, IRD, université Paris-I Panthéon-Sorbonne, université Paris Cité, Sorbonne Université), et financés par la Fondation de France.

Le lecteur pourrait raisonnablement s’interroger sur l’intérêt de cette publication puisque celle-ci, outre quelques actualisations de données, n’apporte guère de connaissances supplémentaires par rapport au manuscrit de thèse publié fin 2024. Loin l’idée de sombrer dans l’autoplégat pour allonger, de manière bien peu intègre, une liste de productions scientifiques, précisons que notre démarche est strictement animée par le désir d’œuvrer au transfert de résultats de recherche. Nous nous sommes donc essayé à un difficile exercice de synthèse, en résumant substantiellement notre propos

initial et en tentant de le présenter de manière accessible au plus grand nombre : scientifiques, praticiens de l'élevage charolais et profanes. Nous assumons donc d'avoir repris intégralement de nombreux passages tirés de notre manuscrit de thèse, tout en gardant la même rigueur dans la citation des autres travaux sur lesquels nous avons pu nous appuyer. De même, de nombreux développements méthodologiques, liés notamment aux données mobilisées, aux pratiques d'entretien et de modélisation ne figurent pas dans cet ouvrage. Ne nous reste qu'à inviter le lecteur désireux d'ouvrir la « boîte noire » du chercheur à se référer au manuscrit de thèse (Dubrulle, 2024a).

Ces précautions étant prises, assumons désormais le fait que cet ouvrage se base sur une recherche doctorale conduite de février 2021 à juin 2024, dont deux ans et demi passés sur le terrain. Compte tenu du temps imparti à cette recherche, celle-ci s'est portée sur une partie seulement du Bassin charolais, vaste région qui s'étend de la Bourgogne au Poitou. Selon Jean Cavaillès (1989) et Anne-Marie Dussol (2003), le Charolais s'étend sur près de vingt-huit petites régions agricoles localisées sur dix départements relevant de quatre anciennes régions administratives différentes. Nous avons donc recentré notre analyse sur le « noyau charolais⁵ » englobant l'ouest de la Saône-et-Loire et la majeure partie de la Nièvre (figure 0.2). Cet ensemble constitue en effet le « cœur de spécialisation » du Bassin charolais, là où l'orientation technico-économique des exploitations (Otex) « bovins viande » prédomine très largement (plus de huit exploitations sur dix) et où les surfaces fourragères dépassent 90 % de la surface agricole utile (SAU).

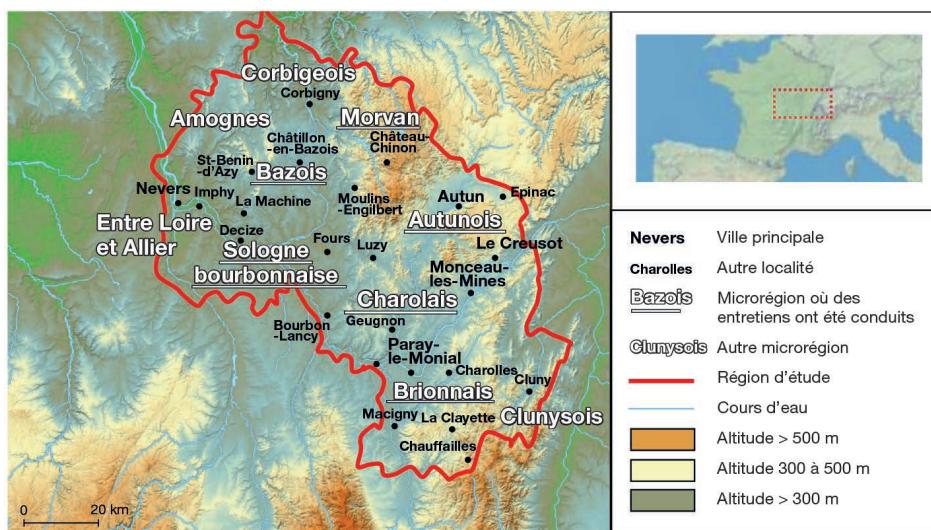


Figure 0.2. Principales localités et petites régions du noyau charolais saône-et-loirien et nivernais.
Source : auteur d'après fond de carte géoportail.fr.

Cette immersion de longue durée a permis de réaliser 252 entretiens semi-directifs auprès d'agriculteurs retraités et en activité, d'acteurs de la filière viande bovine et de responsables professionnels.

5. Dans la suite du texte, la mention de « noyau charolais » désigne donc notre région d'étude, soit une fraction du bassin allaitant éponyme.

L'agriculture comparée constitue le cadre théorique et méthodologique principal de notre étude. Cette discipline s'intéresse aux transformations de l'agriculture au moyen d'une approche holistique (les décisions des agriculteurs sont contraintes et déterminées par des facteurs socio-économiques), multiscalaire (ou raisonnement en « échelles emboîtées »), diachronique (soit une attention portée aux processus), matérialiste (s'intéressant davantage à la sphère de production qu'au monde des idées) et systémique (les éléments sont mis en relation entre eux et non décomposés en différents ensembles cloisonnés). En recueillant des discours sur des pratiques, complétés d'observations de faits et de gestes ou de visites d'infrastructures, l'agriculture comparée⁶ cherche à entrevoir ce qui fait la rationalité du producteur, ne perdant jamais de vue que les agriculteurs « ont des raisons de faire ce qu'ils font » (Osty, 1978).

Ce cadre théorique et méthodologique principal s'assortit d'autres champs complémentaires relevant principalement de l'économie, de la sociologie et des sciences agronomiques (figure 0.3).

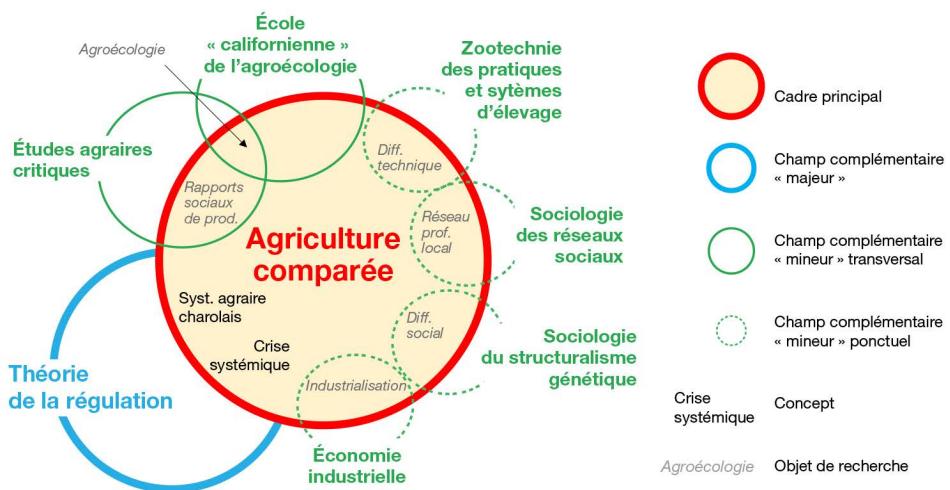


Figure 0.3. Représentation schématique du cadre théorique et conceptuel choisi.

Diff. : différenciation ; Prod. : production ; Prof. : professionnelle ; Syst. : système.

Cette démarche interdisciplinaire s'est, entre autres, employée à mobiliser les enseignements des économistes régulationnistes (Aglietta, 1981 ; Boyer, 1987 et 2004) sur lesquels nous nous étendrons succinctement. Ce choix n'est pas totalement anodin, puisque cette école de pensée économique comporte plusieurs proximités avec l'agriculture comparée, notamment l'intérêt porté aux crises et la lecture diachronique des faits économiques (Cochet, 2011). Les concepts de régime d'accumulation et de mode de régulation utilisés par les économistes régulationnistes s'avèrent d'un précieux secours pour lire les dynamiques agraires du Bassin charolais. À ce titre, Robert Boyer (1987) définit le régime d'accumulation comme un « ensemble de régularités assurant une progression générale et relativement cohérente de l'accumulation du capital » et nomme « système économique » la combinaison entre le régime d'accumulation et

6. Pour de plus amples développements sur l'agriculture comparée, on orientera le lecteur vers l'ouvrage de référence publié par Hubert Cochet en 2011.

le mode de régulation. Ce système économique, par ailleurs pétri de contradictions, est donc maintenu en état d'apparente stabilité par quelques «régularités», qui pour Boyer (2004) sont soutenues et pilotées par une conjonction de formes institutionnelles appartenant à la sphère du mode de régulation. Ces «codifications d'un ou plusieurs rapports sociaux fondamentaux» (Boyer, 1987) sont de différentes natures : forme et régime monétaire, forme du rapport salarial (type de moyens de production, forme de la division sociale du travail, déterminants du revenu salarial, mode de vie salarial, mode d'insertion dans la division internationale du travail), formes de la concurrence, forme d'adhésion au régime institutionnel ou encore formes de l'État (Boyer, 2004). Selon Michel Aglietta (1981), ces formes institutionnelles, non immuables et en constante évolution, sont à voir comme une «conjonction fragile de régulations partielles» de modes d'organisation visant à créer temporairement un état d'apparente stabilité du capitalisme, malgré ses contradictions internes.

Toutefois, à l'instar des travaux de Pierre Bartoli et Daniel Boulet (1990) portant sur la viticulture française, nous ferons le choix de la sphère sectorielle pour analyser les dynamiques d'accumulation du capital et ses modalités sociales de régulation (politiques agricoles et de marché, déterminants de la demande, modalités d'organisation et de représentation des producteurs, etc.). Notre propos possède donc certaines similitudes avec les approches «méso-régulationnistes» (Lamarche *et al.*, 2021) qui s'appliquent à une région donnée (ici le Bassin charolais) et à un secteur d'activité spécifique (l'élevage bovin allaitant). C'est en ce sens que le concept de système agraire a été complété d'apports empruntés aux économistes régulationnistes tels que nous les avons représentés dans la figure 0.4.

Fort de ces enseignements théoriques, nous poursuivons tout au long de cet ouvrage l'objectif de décrire et d'expliquer les difficultés vécues par les éleveurs charolais, dans ce qui ressemble à une crise profonde et complexe. Mais, si crise il y a, quelle serait sa nature? Son niveau d'intensité? Est-elle amenée à durer? Nous porterons également une attention particulière aux différentes voix, que celles-ci soient individuelles ou collectives, qui s'emploient à se détourner des processus qui ont placé les éleveurs charolais dans une impasse. Quelles sont donc les principales alternatives mises en œuvre? Quelles en sont les conditions de réalisation? Qui concernent-elles? Se heurtent-elles à des blocages? Si oui lesquels? Quels seraient les leviers de déverrouillage à actionner?

Ces multiples questions de recherche nous amènent à formuler la problématique suivante. Confronté à de nombreuses fragilités, le système agraire charolais a-t-il encore les moyens de fonctionner dans la durée ou est-il amené à se transformer en profondeur, dans la mesure où les conditions de réalisation nécessaires le permettent? Pour ce faire, nous nous appuierons sur le cas de la Saône-et-Loire et de la Nièvre, principaux départements d'élevage bovin allaitant du Bassin charolais. Nous centrerons notre analyse sur les dynamiques agraires récentes, caractéristiques de la révolution agricole contemporaine (Mazoyer et Roudart, 1997), soit de l'après-guerre à nos jours.

Nous formulerons l'hypothèse d'une crise systémique. Cette dernière ne serait pas conjoncturelle, mais structurelle, issue d'une trajectoire d'évolutions agraires caractérisée par de nombreuses contradictions qu'il nous faudra repérer et comprendre. De plus, au regard de ce que nous écrivions au début de cette introduction, la crise subie par les éleveurs charolais semble comporter diverses manifestations, d'ordre économique, mais également social et environnemental.